



SOLIDARITE ENVERS LA TURQUIE

1. Ecrire à la FIDEF. Demander la liste des organisations démocratiques des immigrés turcs en Europe Occidentale qui pourraient participer en commun avec la FSM au mouvement de solidarité qui viserait notamment à collecter l'aide financière pour les familles des prisonniers (compte bancaire à Genève) et à organiser une grande campagne de pétition dont les résultats seront adressés au BIT, à la Commission des Droits de l'Homme et aux autorités turques. Y joindre le projet de déclaration commune. Prévoir de démarrer à la deuxième moitié du mois d'août. La première phase de ce mouvement devra aboutir à un forum à Genève avec la participation des syndicalistes turcs.
2. Suivre de près la procédure juridique en ce qui concerne le procès des dirigeants de la DISK. Mettre au courant Maîtres Blake (G. Bretagne) et ^{Regis de Castelmau} ~~De Castellau~~ (France). Envoyer une nouvelle délégation observatrice FSM+AIJD à l'audience du procès.
3. Publier un communiqué de Presse en appelant à faire du 22 juillet, anniversaire de l'assassinat du camarade TURKLER, une journée de solidarité et de protestation, en envoyant des délégations aux Ambassades de Turquie.
4. Effectuer des démarches auprès du BIT et de l'ONU.
5. Imprimer une Carte Postale en forme de pétition.